



Arrêter

le comportement devant les témoins.

Rappeler

les comportements attendus et proscrits en mentionnant l'impact possible pour la victime.

Aider

en évaluant la situation et, s'il s'agit de violence ou d'intimidation, en signalant selon les modalités établies.

Sécuriser

l'élève victime en étant à l'écoute de ses besoins, en l'informant qu'un suivi sera réalisé et en assurant sa protection si nécessaire.

Suivre

la situation auprès de la victime, de l'auteur et des témoins par la suite.